FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
HUILE HAUTE PROTECTION

NOM COMMERCIAL : HUILE HAUTE PROTECTION SOL-ECO
FORME : Mélange d'huiles végétales

Usages recommandés : composant de vernis ou de peinture, protection du bois, composant de mastic et d'enduits ou d'encres…

Usage interdit : cette huile ne convient pas pour l'alimentation humaine ou animale.

Fournisseur : SAS Sophie et Guillaume Le Penher-DesignLab
Marque commerciale : Sol-éco, La solution écologique
26 avenue de Couëly
Domaine de Carheil
44630 PLESSÉ-FRANCE
solution.eco@gmail.com
+336 63 73 46 72

Centres anti poison France métropolitaine :

ANGERS	02 41 48 21 21
BORDEAUX	05 56 96 40 80
LILLE	0800 59 59 59
LYON	04 72 11 69 11
MARSEILLE	04 91 75 25 25
NANCY	03 83 22 50 50
PARIS	01 40 05 48 48
TOULOUSE	05 61 77 74 47

Section 2 : IDENTIFICATION DES RISQUES

2.1 Classification
Ne contient pas de substances dangereuses selon le règlement (CE) n° 1272/2008.
Ce mélange n'est pas classé comme dangereux selon la directive 67/548/CEE.
L'huile haute protection est exemptée d'enregistrement REACH conformément au règlement CE 1907/2006 (annexe V)

Sol-éco
Votre solution écologique

2.2 Étiquetage
Ce produit ne nécessite pas d'étiquetage réglementaire en accord avec les directives européennes ou nationales.

2.3 Autres risques
Néant

Section 3 : PREMIERS SECOURS

4.1 Inhalation des vapeurs :
En cas de vertige, d'irritation des poumons ou de nausée d'une personne exposée aux vapeurs chaudes, emmener la victime à l'air frais et la maintenir au repos. Consulter un médecin en cas de persistance des symptômes.

4.2 Contact avec la peau :
Enlever les vêtements contaminés et laver la peau et les cheveux au savon et à l'eau. En cas d'irritation consulter un médecin.

4.3 Contact avec les yeux :
Laver immédiatement à grande eau. Retirer, si possible, les lentilles de contact. Consulter un spécialiste.

4.4 Ingestion :
Rincer la bouche à l'eau. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter un médecin et montrez-lui cette fiche.

Section 4 : LUTTE CONTRE LES INCENDIES

5.1 Risque potentiel :
Dans certains cas les chiffons imbibés d'huile peuvent chauffer et produire de la fumée et/ou des flammes.

5.2 Lutte contre les feux :
Extincteur à poudre, mousse ou CO2

5.3 Dangers de la combustion :
La combustion dégage des fumées et de la chaleur intense

Sol-éco
Votre solution écologique

Section 5 : EN CAS D'ACCIDENTS DIVERS

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence
Éviter de respirer les gaz, vapeurs et fumées
Porter les équipements de protection individuels (EPI) adaptés
Ne prenez aucune initiative personnelle si vous n'êtes pas correctement formé, informez les responsables.
Éloigner toutes les sources de chaleur, d'étincelles ou de flamme de la zone souillée.

6.2 Protection de l'environnement
Éviter les écoulements à l'égout, dans la terre ou dans les cours d'eau. Avertir les autorités en cas de déversement incontrôlé et de pollution de l'environnement.

6.3 Pompage et absorption
Récupérer le produit par pompage ou absorption (sciure, vermiculite, sable…). Évacuer les résidus en conformité avec la législation.

Section 6 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précaution de manipulation
Travailler dans un espace propre et ventilé. Respecter l'hygiène professionnelle (lavage des mains, ne pas boire, manger ni fumer…). Porter les équipements de protection individuels adéquates.

7.2 Stockage
Stocker à l'abri des rayons du soleil, dans un local ventilé. Éviter toute proximité avec des sources de chaleur, de flamme ou d'étincelles.

Section 7 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Contrôle de l'exposition
Aucune valeur limite d'exposition connue.

8.2 Protection individuelle
Protection respiratoire : non concerné à température de travail ambiante
Protection de la peau : port de gants type nitrile ou néoprène
Protection des yeux : port de lunettes ou visière

Section 8 : PROPRIÉTÉ PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide jaunâtre à ambré, visqueux
Gardner : 7 max
Odeur : caractéristique, huileuse
Densité à 20°C : 0,90 à 0,92
Point éclair : 279°C
T° d'auto-ignition : 422°C
Non inflammable (sauf fortement chauffé)
Non explosif
Non oxydant

Section 9 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité
Polymérise si chauffé à plus de 140°C

10.2 Stabilité chimique
Stable dans les conditions normales d'utilisation

10.3 Conditions à éviter
Possibilité d'auto-ignition en cas de vaporisation du produit. Éviter les nuages de vapeurs.

10.4 Matières incompatibles
Incompatible avec les agents oxydants puissants

10.5 Produits de décomposition dangereux
Dioxyde de carbone

Section 10 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Effets toxicologiques connus
Toxicité aigüe par voie orale : absorbé par les voies digestives, classé non toxique
Toxicité aigüe par voie cutanée : non toxique
Toxicité aigüe pour les voies aériennes : non irritant
Lésions/irritations oculaires : non irritant
Effets sur le développement : aucune donnée
Effets sur la reproduction : aucune donnée
Effets sur le lait maternel : aucune donnée

Effets cancérogènes : aucune donnée
Effets mutagènes : aucune donnée

Section 11 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité
Pas de toxicité reconnue sur la faune et la flore aquatique ou sur l'activité microbienne.

12.2 Biodégradabilité
Facilement biodégradable

12.3 Bioaccumulation
Pas de donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol
Pas de donnée disponible

12.5 Résultat des évaluations PBT et vPvB
L'huile n'est ni PBT ni vPvB

12.6 Autres effets néfastes
Pas de donnée disponible

Section 12 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets
L'emballage et les résidus doivent être traités par des entreprises spécialisées dans le recyclage ou l'élimination des déchets.

Section 13 : INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

13.1 Pas de numéro UN, non réglementé
13.2 Nom d'expédition UN : non réglementé
13.3 Classe de danger pour le transport : Non réglementé
13.4 Groupe d'emballage : non réglementé
13.5 Dangers pour l'environnement : non réglementé
13.6 Précautions particulières : non réglementé

Section 14 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette fiche de données de sécurité (FDS) est conforme à la législation en vigueur selon le règlement REACH (EC) N° 1907/2006